

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Nancy (54000, 54100)

Réponses de Mathieu Klein, au nom de la liste « Nancy en Grand »

— le 02/03/2020 à 23:12 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

L'objectif sera de porter un plan vélo cohérent, complet et sans coupures au NIVEAU METROPOLITAIN, basé sur un travail exhaustif au niveau de la voirie et comprenant des objectifs clairs et argumentés des flux cyclables à atteindre.

Ce plan comprendra :

- Les modalités d'application dudit plan : comité de suivi, un planning prévisionnel, affichage des ambitions à atteindre en terme de part modale
- les moyens alloués à la réalisation des aménagements
- la liste des documents qui feront référence (Exemple : le guide des aménagements cyclables de "Paris en Selle") afin d'éviter l'écueil d'une charte locale bien trop permissive.

Je mettrai en place un réseau express vélos avec une circulation apaisée en centre-ville et 4 voies permettant de se déplacer rapidement et en sécurité du Nord au Sud et l'Est en Ouest. Notre projet est présenté dans la vidéo suivante :

<https://www.facebook.com/mathieuklein.nancy/videos/1771551172974903/>

Action n°2 : je m'engage

Affecter [au moins 10%] du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Je propose de mettre en place un budget participatif sur 10% du budget annuel d'investissement de la ville pour des projets citoyens qui pourront porter sur le vélo et les mobilités.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Le responsable vélo aura des compétences au sein de la municipalité suffisamment importantes pour porter le plan vélo sans difficulté, notamment, sa mission aura le même poids que les autres délégations, transports ou voirie par exemple.

Il sera le représentant de la ville auprès de la métropole.

Je souhaite adapter la gouvernance pour que l'ensemble des politiques de mobilité soient appréhendées de manière cohérente, complémentaire et à la hauteur des enjeux. Dans ce cadre, les associations d'usagers auront un référent politique et technique à la Métropole et si besoin à la ville.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Principalement : Les liaisons Est/Ouest qui sont insuffisantes depuis l'interdiction de circuler et la chasse aux vélos sur la plate-forme du tram/trolley-bus guidé de Nancy. L'objectif sera de résorber les très nombreuses coupures persistantes dans le réseau cyclable aujourd'hui embryonnaire.

Subsidiairement les grands axes nord sud qui sont aujourd'hui encore insuffisamment praticables

Je souhaite quadriller le centre-ville par des voies express sécurisées à double sens. Mon projet, qui sera soumis à concertation avec les associations d'usagers vise à achever l'axe de la rue Jeanne d'Arc jusqu'au boulevard Barthou, à aménager une voie cyclable de la Rue Mont Désert, en passant par le Pont des fusillés et jusqu'au Canal et à rendre praticable le vélo sur toutes les berges du canal. Le tracé d'Ouest en Est au Nord de la commune reste à définir. Pour compléter, la ville sera organisée selon un plan où les aménagements cyclables seront hiérarchisés en fonction du nombre du niveau de trafic automobile.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : de la Gare de Nancy aux principaux centres villes des communes de la métropole, et vers les véloroutes entrantes et sortantes de la métropole.

En priorité, je mettrai en place des itinéraires depuis le centre-ville jusqu'aux pôles d'emploi et d'enseignement, notamment en utilisant les véloroutes.

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines en soutenant auprès de la métropole une direction vélo forte et indépendante.

Pour mettre en œuvre le réseau express vélo, une équipe projet sera mise en place et des moyens financiers seront dédiés à la Métropole.

Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux projets d'urbanisme prévus sur la métropole.

Maringer, Alstom, La requalification des provinces à LAXOU ou le NPNRU du quartier des Nations sont autant d'opportunités offertes à la métropole d'améliorer substantiellement la qualité perçue des aménagements cyclables en faisant enfin un aménagement de qualité.

Avec la loi LOM, la Métropole est dans l'obligation d'intégrer les infrastructures cyclables dans les travaux de voirie. Je souhaite disposer d'un plan global des itinéraires vélos pour que chaque occasion d'aménagement se fasse avec une vision d'ensemble et dans la perspective de ne pas créer de discontinuité.

Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. poursuivre les initiatives précédentes initiées à la fin de la mandature précédente.

Dès 2020, j'engagerai une recherche de financement sur les mobilités que ce soit dans le cadre des appels à projets nationaux, des programmes européens ou des partenariats financiers avec la Région et le Département. Je souhaite disposer d'un plan de financement solide pour financer l'ensemble de mon programme transport.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. S'inspirer de l'exemple de Gand qui a su porter un plan de restructuration ambitieux et efficace pour un budget réduit.

https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_fin-du-tout-a-la-voiture-le-plan-de-mobilite-gantois-est-il-applicable-a-bruxelles?id=10274696

Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

S'inspirer de l'exemple rafraîchissant de la ville de GAND qui en 2017 a complètement repensé son plan de circulation pour le plus grand bénéfice de ses citoyens.

Réduire le ratrunning dans les rues de NANCY :

<https://bicycledutch.wordpress.com/2015/12/15/how-to-prevent-rat-running/>

https://twitter.com/Orett_/status/1172982263035965440

La circulation et le stationnement automobiles sont deux politiques indissociables des politiques en faveur des modes alternatifs. Il faudra dépasser les contraintes de densité de la ville pour en tirer parti et construire la ville des courtes distances.

Action n°12 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse Dans un premier temps autour du cœur historique de Nancy, qui correspond peu ou prou au périmètre sauvegardé de la ville.
Puis dans les centres des autres communes de la métropole.

Selon le résultat de l'enquête publique sur la vignette Crit'air, le Grand Nancy va contraindre la circulation de certains véhicules à compter du 4^{ème} jour de pic de pollution. J'estime qu'il s'agit d'une bonne mesure et qu'elle devra s'inscrire progressivement dans une ambition plus forte. Une concertation étroite avec ATMO Grand Est permettra de définir les meilleurs critères à retenir.

Action n°13 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Dans le cas de particulier Nancy, Les rues sont particulièrement étroites, comparées aux autres villes françaises. Y implanter plus de 2 voies de circulation est très contraignant et offre une place disproportionnée au trafic automobile. La réduction du nombre de voie permettra d'apaiser le trafic automobile et de donner de la place aux autres usagers de l'espace public.

Pour apaiser le trafic en ville, je souhaite développer des solutions importantes de report modal pour les 100 000 personnes qui se rendent quotidiennement à Nancy pour apaiser le trafic en ville. Je conduirai également une gestion dynamique du stationnement privé pour libérer de l'espace en surface, répondre aux besoins de stationnement des résidents et mieux partager l'espace public au profit des transports en commun, des piétons et des vélos comme la rue Mont Désert/la rue Charles III.

Action n°14 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Particulièrement devant les écoles dès le début de la nouvelle mandature, puis dans les quartiers résidentiels de la Métropole.

J'envisage d'offrir demain des rues vertes pour relier la Pépinière au Parc Sainte Marie et le Canal à la Meurthe. Ces rues contribueront à apaiser le trafic dans certains quartiers. En ce qui concerne la suppression de la circulation devant les écoles, je ne serai pas en mesure d'honorer une telle promesse sans avoir mis en œuvre préalablement le plan des mobilités. En effet, une telle mesure ne sera tenable et efficace que si elle est précédée par la mise en œuvre effective du plan des mobilités. Nombreux sont les exemples où une idée paraît bonne dans l'absolu mais s'avère contre-productive si elle n'est pas préparée par des décisions préalables.

Action n°15 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Le cœur de ville, qui correspond à la première ZFE de Nancy (cf action 12)..

J'engagerai la piétonnisation du centre-ville avec un premier chemin de la porte de la Craffe, Grande Rue, Place Stanislas, Rue des Dominicains jusqu'à la rue du Pont Mouja.

Action n°16 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Dans le cadre du plan global des mobilités et des rues vertes, la circulation devant les écoles sera apaisée.

Action n°17 : je m'engage

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Contrairement à la politique de la précédente mandature qui a choisi de favoriser l'usage de la voiture unipersonnelle à Nancy en optant pour une politique favorable au parking en ville, il s'agira de favoriser les transports publics et surtout l'usage du vélo pour les déplacements des grand-nancéiens.

Ma priorité sera de réorganiser la politique de stationnement dans sa globalité pour inciter les gens à se rendre en ville par un autre moyen que la voiture individuelle et libérer progressivement de la place en surface. Cette politique devra offrir des solutions adaptées pour les résidents.

Action n°18 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Je développerai des parkings relais aux nœuds routiers situés aux portes d'entrée de l'agglomération. Ces parkings seront utilement connectés à un réseau de transport express vers le centre-ville et les zones d'emploi ainsi qu'au plan express vélos.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°19 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. En centre historique de Nancy, mais aussi et surtout dans les quartier périphériques qui ont encore la chance de disposer de commerces de proximité, boulangerie, épicerie, primeurs *comme par exemple aux trois maisons ou BvD d'Haussonville, ce dernier qui malgré la récente réalisation d'une piste cyclable n'offre que peu de stationnement vélo.*

Je souhaite intégrer la problématique du stationnement vélo dans mon réseau express vélos. Il s'agira d'offrir des solutions en proximité des résidences et des lieux de commerce mais aussi des solutions sécurisées dans les parkings gérés par la ville.

Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Installation de même de stationnements vélos devant les collèges et lycées, et surtout aux portes des universités et à ARTEM

La politique de stationnement vélo tiendra compte des besoins de stationnement devant les équipements scolaires et universitaires. Il pourra s'agir d'arceaux plus que de local à vélos.

Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

A mettre en œuvre systématiquement.

Cette nouvelle norme sera prise en compte dans la politique de stationnement du réseau express vélo.

Action n°22 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°23 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°24 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Dès 2020, j'engagerai un dialogue avec les entreprises de logistiques pour déployer une plateforme de livraison bien connectée au réseau routier et à une future voie express vélo. J'étudierai en priorité les possibilités offertes du côté de Marcel Brot, bien connecté au canal et à la route.

Action n°25 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Soutenir notamment les ateliers vélos participatifs et solidaires en reconnaissance de leur rôle moteur dans la promotion du vélo.

En fonction de leur projet, les associations de services vélos pourront être soutenues pour favoriser la promotion du vélo.

Action n°26 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville. Réorganiser la maison du vélo en la faisant évoluer vers un STATUT ASSOCIATIF rassemblant collectivité, associations et citoyens pour qu'elle soit administrée et que son programme d'activité soit construit de manière coopérative.

Une nouvelle orientation sera donnée à la Maison du vélo sur la base d'un travail à conduire avec les agents de la Maison du vélo et les associations telle que Dynamo. L'objectif sera de faire converger les actions entreprises sur la ville.

Promouvoir une culture vélo

Action n°27 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Je propose de réaliser dans un premier temps le réseau express vélos sur lequel les enfants pourront circuler en toute sécurité. A l'issue de la réalisation de ce plan, un programme de sensibilisation et d'apprentissage du vélo sera étudié en lien avec les enseignants et/ou les équipes d'encadrement du péri-scolaire.

Action n°28 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.
Chiche!

J'utilise régulièrement les transports en commun et la marche à pieds qui correspondent davantage à mes habitudes. Je pourrai y ajouter le vélo.

Action n°29 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Ce mode de déplacement sera progressivement intégré dans le cadre des nouveaux recrutements et de manière volontaire pour les agents en place.

Action n°30 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Permettre aux associations de prendre part à l'ORGANISATION de la FÊTE du VÉLO, de la journée sans voiture, et de tout autre événement mettant en lumière le vélo, en les plaçant comme partenaire de la collectivité et en leur permettant de jouer un vrai rôle dans l'organisation et dans l'animation de ces manifestations.

Action n°31 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Le plan de communication et de concertation sera majeur pour réussir à relever ensemble le défi des mobilités.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e